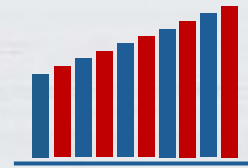


Les Obligations à taux progressif d'Épargne Placements Québec

Les **Obligations à taux progressif** sont idéales pour vos clients qui souhaitent un placement à la fois **sûr, flexible et rentable!**

Caractéristiques :

- Taux d'intérêt concurrentiel qui croît chaque année pendant 10 ans.
- Boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV*.
- Choix d'intérêts simples ou composés.
- Capital et intérêts entièrement garantis.
- Aucuns frais de gestion ou d'administration.



Elles sont **remboursables** partiellement ou totalement **chaque année**, selon leur date anniversaire, permettant de faire profiter vos clients des **conditions du marché!**

** Les modalités du boni peuvent être modifiées sans préavis.*

Bénéficiez d'un programme de commissionnement concurrentiel

Pour en savoir plus, joignez-nous au **450 973-8080**.